

ST. LUNAIRE

MAGAZINE

HIVER 2022-2023



Saint-Lunaire

SAINT - LUNAIRE AGIT DURABLEMENT !



EDITO

SOMMAIRE

Édito 3

Aménagement 4 - 5

Biodiversité 6 - 9

Finances 10 - 11

Le CCAS / SAAD 12 - 15

Jeunesse animation 16 - 18

Centre Culturel Jean Rochefort 19 - 22

Le Téléthon 23

Echos de la Côte d'Émeraude 24 - 26

Office de Tourisme 27

Associations 28 - 39

Histoire 40

Etat Civil 41

Info de la Gendarmerie 42



La ville de Saint-Lunaire possède désormais sa page Facebook

Ce nouvel outil de communication est mis en place pour toucher le plus d'habitants possible.

Cette plateforme facilement accessible permettra de publier les événements municipaux à venir, l'actualité des dossiers et projets de la Ville ou des informations générales pour accompagner les habitants dans leur vie quotidienne à Saint-Lunaire.

La page Facebook « Ville de Saint-Lunaire » vient compléter les supports de communication déjà existants comme le site internet : www.saint-lunaire.fr, les magazines municipaux d'information : le mensuel « Saint-Lunaire en Bref », le bulletin municipal semestriel ou encore le panneau numérique extérieur installé devant l'entrée de la Mairie.

Pour rejoindre la Ville de Saint-Lunaire sur Facebook, il suffit de rentrer l'adresse suivante sur son navigateur : www.facebook.com/villedesaintlunaire

A partager sans modération !

La Ville vous invite à « aimer » dès maintenant sa page Facebook pour demeurer toujours au fait des dernières nouvelles et activités à venir.

Monsieur le Maire et toute l'équipe municipale vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2023 et vous invitent à fêter l'année nouvelle **le samedi 14 janvier à 18h** au Complexe Sportif Pol Lebreton.

Belle année 2023

L'année 2022 aurait pu être une année presque normale. La diminution de l'impact du Covid 19, la reprise économique aurait dû nous permettre de nous pencher sur les enjeux majeurs liés au changement climatique. La guerre d'annexion lancée par la Russie en Ukraine a provoqué un enchaînement de catastrophes qui impacteront longtemps l'ensemble des pays du globe.

Comme les citoyens, les communes sont particulièrement touchées par l'inflation et l'augmentation des coûts de l'énergie. On a beau réduire encore les plages de l'éclairage public, la facture sera impressionnante car pour les collectivités, le prix de l'électricité a été multiplié par 2.6, celui du gaz par 2.4. Et on nous annonce que ce n'est pas fini. Il en va de même pour les approvisionnements du restaurant scolaire.

Il sera difficile, dans ces conditions de maintenir l'autofinancement prévu. Quand bien même nous y arriverions, le coût des investissements explose, tant au niveau des bâtiments que des travaux publics. Il nous faudra donc faire des choix pour la seconde partie du mandat : soit réviser à la baisse notre programme, soit augmenter les recettes par l'impôt ou par l'emprunt. La question n'est pas tranchée, elle se posera dès le mois de mars prochain.

Mais la vie continue, les travaux de sécurisation devant l'école sont terminés, le restaurant scolaire est désormais aux normes sanitaires par rapport à la « marche en avant ». Les travaux d'effacement des réseaux dans le quartier du Décollé sont en cours. Ils devraient normalement être terminés avant l'été prochain.

Un maître d'œuvre a été recruté pour l'agrandissement

du centre culturel Jean Rochefort. Il s'agit du cabinet « Désirs d'Espaces Architectes Rennais ». Si tout va bien, si les appels d'offres sont fructueux, si les subventions sont au rendez-vous, les travaux pourraient commencer dans un an.

Côté environnement, la commune s'est associée à l'APPSL*, afin de mieux gérer les hivernages dans le Goulet. La flore sera désormais protégée, tout en conservant cette pratique ancestrale.

Environnement toujours, le projet de Parc Naturel Régional (PNR) Vallée de La Rance-Côte d'Émeraude, fait actuellement l'objet d'une enquête publique. Nous croisons les doigts pour que naisse d'ici un an ce projet, auquel nous travaillons depuis plus de 20 ans.

Nous sommes très attentifs à la réforme des SAAD (Service d'Aide A Domicile). En effet, la loi de financement de la sécurité sociale pour 2022 vise à favoriser les services dispensant à la fois l'aide et le soin. Nous sommes convaincus que le service rendu par le SAAD, correspond entièrement aux besoins de nos aînés. Ils nous le disent. Mais il nous faudra voir quelles coopérations nous pourrions envisager avec nos voisins pour répondre au cadre privilégié par la loi.

Un dernier petit mot, et un grand merci, pour l'ensemble des conseillers municipaux qui œuvrent au quotidien pour faire de Saint-Lunaire une commune ouverte et accueillante. Il convient d'y associer l'ensemble des salariés de la commune, du Centre Communal d'Action Sociale et du service des eaux, qui dans leur immense majorité, font un travail exemplaire.

Fort de ces constats, je vous souhaite une belle année 2023.

Michel PENHOUËT

*Association des Pêcheurs Plaisanciers de Saint-Lunaire

Saint-Lunaire - Magazine HIVER 2022-2023

Directeur de publication : Michel PENHOUËT
Coordination : Jean Noël GUILBERT, Virginie RACINÉ,
Dépôt légal : Décembre 2022
Crédit photos : © W.BERRÉ © Mairie - © OTSI
© Associations - © Département 35
Photo de couverture : © Thanika Reardon
Conception : www.franckcoudreau.com
Impression : DIAZO

ACHÈVEMENT DES TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT ET D'EXTENSION DE LA CUISINE SCOLAIRE

Démarrés en avril 2022, les travaux de réaménagement et d'extension de la cuisine scolaire, située au rez-de-jardin de l'école publique François Renaud, se sont achevés juste avant la rentrée scolaire pour le plus grand plaisir des élèves des écoles François Renaud et Sainte Catherine de Sienne.

Une cuisine scolaire mise aux normes, offrant des conditions de travail améliorées et permettant l'optimisation des coûts de fonctionnement.

Ces travaux ont permis de mettre la cuisine en conformité avec la réglementation française et européenne en matière de sécurité alimentaire et d'améliorer les conditions de travail des agents municipaux.

Réalisés en étroite concertation avec les cuisiniers, ces aménagements vont renforcer la sécurité alimentaire grâce à des aménagements spécifiques permettant de limiter le développement bactérien grâce à la « marche en avant ». Cette méthode permet d'éviter que des contaminants ne se retrouvent en contact avec les aliments grâce à l'organisation de l'espace de travail et à la gestion des produits nécessaires pour la restauration.

Il est rappelé que 74% des aliments servis par la cantine scolaire de Saint-Lunaire sont des produits biologiques ou produits localement.

Enfin, ces travaux vont permettre d'optimiser les coûts de fonctionnement liés aux consommations énergétiques de la cuisine scolaire, grâce à une réflexion menée en amont par la municipalité sur la réduction de consommations en fluides des bâtiments communaux.



Des travaux finalisés malgré un planning contraint

Cette opération s'est déroulée en 2 étapes : l'aménagement des caves pendant les vacances de Pâques, suivi d'une réorganisation complète de la cuisine en juillet et en août.

Ce phasage a nécessité l'aménagement d'une cuisine temporaire dans la salle Aimé Le Foll pour accueillir les enfants du centre de loisirs « Le Grand Jardin ».

Malgré ces contraintes, les entreprises ont travaillé tout l'été pour que les travaux soient terminés avant la rentrée scolaire, grâce au suivi étroit de l'équipe de maîtrise d'œuvre et à l'implication de Françoise Riou, 1ère adjointe aux travaux, et des services techniques municipaux.

Coût de l'opération

Le coût total de l'opération s'élève pour la commune de Saint-Lunaire à 407 553,03€ HT avec une participation de l'Etat de 251 443,35€ (151 443,35€ au titre de la DTER et 100 000€ au titre de la DSIL).

Michel PENHOÛËT

Liste des entreprises

■ Maîtrise d'œuvre : BA INGENIERIE (Plérin)	
■ BET Fluides :	AFTI (Rennes)
■ Bureau de contrôle :	APAVE (Saint-Lunaire)
■ SPS :	VERITAS
■ BET STRUCTURES :	BA CONCEPTION (Plérin)
■ BET CUISINES :	ZEN EAT CONSEIL (Marseille)
■ Désamiantage :	SOREMAB (Ploubalay)
■ Lot 1 (démolition, gros-œuvre) :	BMB (Ploufragan)
■ Lot 2 (panneaux isothermes) :	SMI (Pleumeleuc)
■ Lot 3 (menuiseries extérieures) :	ANSTETT (La Richardais)
■ Lot 4 (platerie, faux-plafond, revêtements muraux) :	ID BATIMENT (Plérin)
■ Lot 5 (revêtement de sols) :	ART SOL (Dinan)
■ Lot 6 (CFA CFO) :	JPF INDUSTRIE (Quévert)
■ Lot 7 (CVC, frigo, plomberie, sanitaire) :	HYD et THERM (Plouër-sur-Rance)
■ Lot 8 (équipements de cuisine) :	FROID OUEST (Châteauneuf d'Ille-et-Vilaine)

UNE NOUVELLE RÉSIDENCE AU « CLOS LOQUEN »

Inaugurée le 19 septembre 2022, la résidence Le Clos Loquen a été réalisée grâce à la politique volontariste de Saint-Lunaire qui a permis la cession du foncier à Emeraude Habitation, l'aménageur de ce programme.

Située au sud du bourg de Saint-Lunaire, au contact des lotissements pavillonnaires récents et d'un habitat diffus, le Clos Loquen représente un nouveau quartier d'habitat privilégiant espaces publics et paysagers avec, à terme 235 logements environ en accession libre, en accession aidée et en locatif.

D'une surface approximative de 17,2 ha, il répond aux enjeux définis dans le dossier de création approuvé par le conseil municipal du 17 juin 2009 à savoir :

■ Respecter au mieux le boisement existant.

■ Mettre en place un noyau plus dense en partie centrale tout en recherchant une organisation très structurée orientée Nord-Sud ;

■ Créer des filtres végétaux entre nouveaux et anciens quartiers ;

■ Organiser le point haut situé plus à l'Ouest par une végétalisation favorable à la reconquête d'une biodiversité urbaine en relation avec l'opération voisine ;

■ Apporter une réponse nouvelle à la desserte des équipements publics et sportifs existants dans la zone ;



■ Renforcer l'identité du chemin de fortune par des continuités bocagères ;

■ Étendre le complexe sportif en accompagnement des logiques de centralité.

La résidence Le Clos Loquen, réalisée par Emeraude Habitation, comprend 29 logements dessinés par l'architecte Olivier CHEVREUIL (8 logements en accession et 21 logements en locatif collectif et individuel).

Coût de l'opération

L'opération d'un montant de 2 496 008€ TTC a bénéficié de subventions de l'Etat (34 725€), du département d'Ille-et-Vilaine (150 000€) et de la Communauté de Communes Côte d'Emeraude (30 000€).

A NOTER

EXTENSION ET AMÉNAGEMENT DU CENTRE CULTUREL JEAN ROCHEFORT

Projet phare de ce mandat, l'extension/réaménagement du Centre Culturel Jean Rochefort a fait l'objet d'un travail de concertation avec les acteurs locaux (associations, bénévoles, usagers, élus) autour de la rédaction du projet de service également appelé PCSES (Projet Culturel Scientifique Educatif et Social).

Pour la partie architecturale, un cabinet d'architectes a été retenu : il s'agit de Désirs d'Espaces Architectes Rennais (DEAR), mené par Yann Huet et Stève Castel. Ceux-ci œuvrent actuellement sur une phase de diagnostic puis d'esquisse, sur la base du travail déjà effectué par le Comité Technique, chargé depuis 2 ans de la réflexion autour de ce projet d'envergure !



LE COMPOST, MODE D'EMPLOI

En présence d'oxygène et d'eau, les matières organiques sont transformées par des micro-organismes (bactéries, champignons...) et des organismes de plus grande taille (vers, acariens, petits insectes...).

Au terme du processus, on obtient ce que l'on appelle un compost mûr. Un produit idéal pour votre potager, vos fleurs, vos plantes en pot, les espaces verts de votre résidence, des jardins partagés...

Le compost, mélangé à la terre, augmente le taux de matière organique dans le sol, améliore sa porosité et maîtrise son érosion. Pour cela, il suffit de l'épandre en couches minces, puis de l'incorporer superficiellement au sol par binage. Il favorise la croissance des plantes et leur développement racinaire. Encore un produit gratuit.

AUX COMPOSTEURS CITOYENS !

Une révolution car, à partir du **1^{er} janvier 2024**, les bacs à compost seront obligatoires en France pour chacun d'entre-nous.

En effet, la loi de lutte contre les gaspillages, prévoit que tous les Français devront posséder un bac à compost à leur domicile ou, mis à disposition par les communes dans l'espace public

➡ Autrement dit, quand vous éplucherez des légumes, mangerez une banane, ou, quand vous écaillerez des œufs, vous ne jetterez plus vos déchets dans la poubelle noire mais dans un bac à compost.

Composés en grande partie d'eau, les déchets alimentaires sont des déchets qui fermentent. Détourner ces bio-déchets de nos poubelles noires, c'est :

- Eviter qu'ils aillent à l'incinération puis, à l'enfouissement car c'est une POLLUTION.
- Limiter les coûts de collecte, transport et traitement.
- Apporter de l'humus à la terre.
- Garder du pouvoir d'achat, car la collectivité paie une Taxe Générale sur les Activités polluantes qui va fortement augmenter d'ici 2025 !



A lui seul, le non-tri des déchets alimentaires coûte à la collectivité et aux citoyens

**1,2 M €
PAR AN**

*Ensemble,
optimisons nos
déchets*



REDUIRE ET VALORISER SES DÉCHETS AVEC LE MULCHING !



A Saint-Lunaire, la tonte est pratiquée en «mulching», technique de tonte qui consiste à laisser les débris de tonte sur la pelouse.

La tondeuse, équipée d'un kit mulching, découpe l'herbe en infimes particules qui viennent trouver leur place entre les brins d'herbe fraîchement coupés.

Vous pouvez essayer, si la tondeuse est équipée ou, l'équiper voire demander à votre jardinier.

Moins de déchet à évacuer par celui-ci, **du gain de temps, pas de transport et pas de déchetterie**, par conséquent une facture en baisse !

*Ensemble,
soyons efficace*

Les avantages du mulching :

- Pas de ramassage d'herbe coupée ! Vous gagnez du temps et évitez les aller-retours à la déchetterie, mais également, économies d'essence, et un bilan carbone positif.
- Vous protégez votre pelouse de la sécheresse. L'herbe hachée contient une grande quantité d'eau, l'humidité du gazon est alors mieux préservée.
- L'aspect de votre pelouse ne change pas. Bien que les débris de pelouse soient laissés sur place, ils ne se voient pas puisqu'ils sont très fins et se nichent entre les brins d'herbe.
- Les débris de pelouse constituent un engrais azoté qui nourrit le sol.

A NOTER

DE NOUVEAUX SACS CANINS BIOCOMPOSTABLES



Chaque année, la mairie de Saint-Lunaire consacre 2000 euros pour les sacs à déchets canins. C'est un vrai service pour les propriétaires de chiens. Aussi, depuis le mois d'avril, ceux-ci sont bio compostables et peuvent donc être déposés dans les composteurs. C'est déjà le cas à la grande plage.

Afin de répondre à une demande, un composteur a été installé à Longchamp, près de l'abri de bus et un autre au verger du Gringaloux, à la Fourberie.



LOCAL VELO !
Afin de faciliter le déplacement vélo sur un trajet domicile/travail qui amène aussi à l'usage du bus, la ville de Saint-Lunaire ouvre la possibilité de déposer son vélo à l'abri des vols, intempéries, de la casse... avant de prendre le transport en commun.

Pour cela, elle a adapté un local situé derrière l'ancien arrêt de bus de la place Pontual.

La porte de ce local s'ouvre avec une carte magnétique. La mise à disposition de la carte est de 10 euros pour un usage de 7/7 jours. La première étape est une expérimentation. Si celle-ci devait s'avérer positive, le site pourrait être agrandi.

Pour tous renseignements, s'adresser au service atelier : atelier.mairie@saint-lunaire.fr

ECONOMIES D'ÉNERGIE

UNE ASSIDUITÉ À SAINT-LUNAIRE

Depuis quelques années, la Ville de Saint-Lunaire engage des travaux visant à réduire les consommations énergétiques. La hausse de celles-ci depuis le début de l'année donne aujourd'hui raison à ces efforts, à la fois financier mais aussi en termes d'ingénierie par les différents services.

Voici quelques exemples

► LE RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Un nombre de 1010 mâts d'éclairage et 46 horloges sont en place sur le territoire communal. Chaque éclairage a un coût qui se partage entre le mât, la lanterne et l'ampoule.

Le réseau d'éclairage était ancien et à renouveler pour réduire les coûts. Une première étape a consisté en un abaissement de la puissance des ampoules. Les ampoules à mercure ont été remplacées par des ampoules à sodium, puis, depuis quelques années, un quart de l'éclairage est passé en LED.

Pour 2023, en lien avec le Syndicat Départemental Electrification, une expérimentation va être menée pour remplacer des ampoules à sodium par des LED sans devoir changer la lanterne pour réduire les coûts.

A ce jour, malgré l'augmentation du nombre de mâts, le coût de l'éclairage public est très maîtrisé. Ce résultat va de pair avec la réduction de celui-ci. Le conseil municipal du 10 octobre dernier a décidé à l'unanimité de redéfinir les horaires des éclairages face à l'explosion des coûts.

Les règles définies sont désormais les suivantes : Fin de l'éclairage sur le cœur de ville à 21h (contre 22h auparavant) sauf le vendredi et le samedi (23h30 contre 1h30 précédemment).

A noter que l'éclairage du parc d'activités de la Ville au Coq géré par la Communauté de Communes Côte d'Emeraude sera éteint en accord avec les professionnels, à 21h.

*Ensemble,
eteignons les pièces
non occupées*

► LES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Depuis plus de 10 ans, des travaux d'économies d'énergie ont lieu sur les bâtiments communaux.

De gros travaux d'isolation par le vide sanitaire, le sous-sol, les combles mais aussi par le changement des huisseries ont été effectués à l'école publique. A noter, l'installation d'une chaudière à plaquettes bois en complément de la chaudière gaz pour le groupe scolaire. Son installation a bénéficié de subventions à hauteur de 80%, dont celles de l'Union Européenne. Le bois plaquette est livré par une SCIC située à Trémereuc et est issu majoritairement de l'entretien de haies locales.

Le complexe sportif Pol Lebreton a fait l'objet de travaux d'isolation et d'amélioration du système de chauffage, tout comme les tennis couverts. La vieille église a, de son côté, fait l'objet d'un remplacement du système d'éclairage par des leds.

La cuisine de la salle Aimé Le Foll a eu l'isolation et les huisseries remplacées.

Pour la mairie et la poste, les chaudières ont été remplacées par des chaudières à condensation plus économes.

Les vestiaires du stade de foot ont été isolés et les huisseries changées.

La Potinière a été isolée et la chaudière changée.

L'éclairage des toilettes publiques est sur détecteur et non plus sur un éclairage à interrupteur.

Tous les efforts de la collectivité vont de pair avec les économies déjà réalisées par les différents services, jardins et biodiversité notamment, depuis quelques années... Nous y reviendrons.

AVEC VOUS,

ON VA FAIRE UN CARTON

A Saint-Lunaire, la commune met à la disposition des restaurateurs un espace fermé et clos afin de trier les verres, emballages, cartons marrons, cagettes et poubelles ménagères. Cet espace leur est accessible avec une carte magnétique à toute heure du jour et de la nuit.

Les cartons marrons sont, ainsi, recyclés 1 fois par semaine par la Communauté de Communes.

Afin de faciliter le quotidien des lunairiens, la mairie permet, aujourd'hui, l'accès par l'extérieur à ce site (pour les cartons exclusivement !).

*Saint-Lunaire s'engage.
Ensemble on va plus loin.*



Cela évite :

► de mettre les cartons marrons dans les containers emballages (bouteilles, papiers, journaux...) alors que ce n'est pas permis. Ils ne seraient pas recyclés mais brûlés car les cartons marrons ont un cycle de recyclage différent des cartonnettes d'emballage.

► d'aller à la déchetterie les déposer dans une benne à cartons (6 kms aller / retour) et donc d'améliorer le bilan carbone général et notamment le vôtre.

Il est juste demandé, avant de les jeter par-dessus la grille, de les écraser afin d'optimiser le contenant. Le site se situe en face du terrain des boulistes et à gauche de l'entrée des services techniques rue de la Saudrais.

A NOTER



**SKATEPARK –
STREET PARK,
LES RÈGLES À
RESPECTER !**



La ville de Saint-Lunaire a aménagé un skate park et un street park. L'usage qui en est fait démontre qu'il y avait un besoin. Néanmoins, il est toujours bon d'en rappeler les règles pour le bien-être de tous.

La musique est INTERDITE et les horaires à RESPECTER.

Merci à tous d'en tenir compte.

FINANCES

VIGILANCE ET BIENVEILLANCE

LE MOT DE L'ADJOINT

Chères et chers Lunairiens,

Je vous souhaite à toutes et à tous de passer d'excellentes fêtes de fin d'année. Les finances de notre commune sont toujours parfaitement tenues et des plus équilibrées.

Nous restons vigilants car les dotations de l'Etat baissent tous les ans et nos objectifs sont de maintenir et de faire grandir nos services de proximité pour nos concitoyens.

Je ne vous cache pas que le contexte géopolitique actuel impacte évidemment les comptes de fonctionnement et d'investissement de notre commune (augmentation des prix de l'énergie, coûts des matières premières...). Cela nous oblige à augmenter les prévisionnels financiers sur de nombreux secteurs :

- Maintenance
- Routes
- Travaux d'infrastructure
- ...



Nous sommes vigilants sur chaque dépense, cela n'est pas nouveau, et nous avons déjà engagé notre commune dans un objectif de suppression des gaspillages d'argent public (diminution de l'éclairage public, la gestion des déchets...).

Il est évident que l'avenir va nous donner quelques défis. Mais je n'ai aucun doute sur le fait que nous les relevons avec brio.

Certaines communes essaient de résoudre les problèmes. Nous, à Saint-Lunaire, nous les évitons car nous anticipons.

Les doutes sont là pour nombreux d'entre nous. Mais une chose est sûre, vous pouvez compter sur notre soutien. Notre commune est en bonne santé et sachez-le que ce soit pour vous, pour vos familles, les enfants, nos grandes personnes, nos associations, nos vies... Nous serons là pour vous accompagner et faire grandir notre vivre ensemble.

Je me tiens à votre entière disposition.

Romain Andrieux,
votre adjoint aux finances, sécurité et service des eaux

A NOTER

FACTURE D'EAU

Il a été repéré une erreur sur les factures d'eau, un courrier explicatif vous sera envoyé courant décembre pour solliciter un remboursement.

ECONOMIE DES EAUX

L'EAU, EST UNE RESSOURCE FINIE

Elle doit être préservée tout au long de l'année. L'été, l'hiver, elle devient rare.

Nous mettrons en place début 2023 pour nos concitoyens une subvention pour équiper leur logement de récupérateur d'eau de pluie et/ou de pommeau de douche économique.

Pommeau de douche, 50% du montant du dispositif plafonné à 100,00 €.

Récupérateur d'eau, 50% du montant du dispositif plafonné à 200,00 €.

Voici la procédure :

- ➡ Je saisis le formulaire de demande sur le site internet de la Mairie.
- ➡ Je reçois une réponse de la part de impactenvironnement@saint-lunaire.fr
- ➡ Je réalise mon/mes achat(s) et je réponds avec l'ensemble des pièces (convention signée, justificatif de domicile, photo de l'installation...) à impactenvironnement@saint-lunaire.fr pour profiter de la subvention.

Nous communiquerons sur les réseaux sociaux et dans les médias sur le lancement de la subvention au premier semestre de l'année prochaine.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Beaucoup trop de personnes ne respectent pas les limitations de vitesse dans notre commune et les règles simples du code de la route.

- **Priorité à droite**
- **Limitation à 30 km/h**

Cela va devenir une obligation, voire une mission pour que certaines et certains comprennent radicalement que le fait de leur manque de civisme peut coûter la vie.

«Je n'attendrais pas un drame, je préfère personnellement mettre en action les outils que nous avons à disposition.»



➡ Contrôle des forces de l'ordre



➡ Contrôle de la vitesse par des voitures radars privées

LE CCAS

ZOOM SUR L'ACTIVITÉ DU SERVICE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE SAAD



UNE EQUIPE D'UNE DIZAINE D'AUXILIAIRES DE VIE SOCIALE qui interviennent auprès de :

- personnes âgées en perte d'autonomie.
- Et des seniors autonomes souhaitant bénéficier de prestations ménage.

UNE EQUIPE QUI DEVELOPPE SES COMPETENCES AVEC UN PLAN DE FORMATION 2022

- Manutention de la personne âgée et les troubles musculosquelettiques (TMS).
- Simulateur de vieillissement.
- Prendre soin de soi pour mieux servir autrui.
- L'aide à la toilette partielle.
- Des gestes et des images pour mieux communiquer avec nos aînés.

Le CCAS de Saint-Lunaire finance également pour la 1ère année des temps d'analyse de pratiques, animés par une psychologue.

LEURS MISSIONS

Formées à l'accompagnement de la perte d'autonomie, les AVS (auxiliaires de vie sociale) sont en mesure d'aider aux gestes essentiels de la vie quotidienne : préparation des repas, courses, aide à la toilette partielle, sorties, accompagnements, entretien du logement, Tout en étant en veille sur la santé et autres besoins de la personne, afin de transmettre les informations nécessaires au service, en lien lui-même avec les services et établissements de santé et médico-social du territoire).

Les outils...

LE FLYER DU SAAD

A disposition en Mairie ou sur le site internet.

LA TELEGESTION, RECEMMENT MIS EN PLACE

Les Auxiliaires de vie sociale travaillent désormais avec des smartphones reliés au logiciel du service : accès immédiat à leurs plannings comme à ceux des bénéficiaires, communication entre l'équipe et le service facilitée, gestion optimisée pour la facturation et la rémunération.



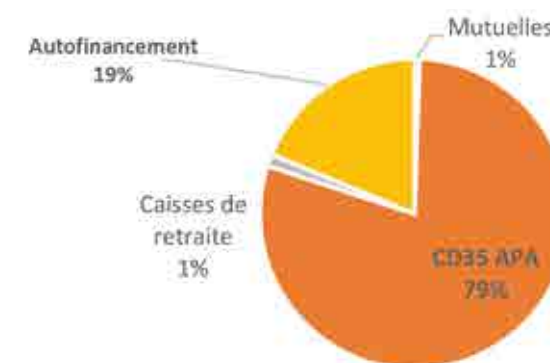
L'ACTIVITÉ DU SERVICE

En 2021, le SAAD a réalisé 15 000 heures auprès des bénéficiaires avec bien souvent une aide financière des organismes suivants :

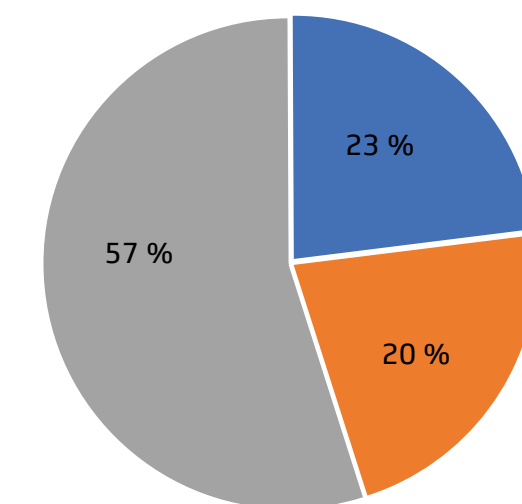
- Conseil Départemental avec l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie)
- Mutuelles ou Allocation de retour d'hospitalisation (ARDH)
- Aide sociale et services ménagers pour les personnes en situation de handicap
- Caisses de retraites

Voire un tarif payant en cas de prestations ménage sans perte d'autonomie.

Pour rappel, 50% de crédits d'impôts ou déduction d'impôts Le SAAD intervient du Lundi au Dimanche ainsi que les jours fériés.



LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU CCAS EN 2021



- 012 - Charges de personnel et frais assimilés - 20 %
- 011 - Charges à caractère général - 23 %
- 65 - Autres charges de gestion courante - 57%

CE BUDGET SERT À FINANCER :

➔ L'Analyse des Besoins Sociaux (cf le dernier bulletin de l'été, avec des actions à mettre en place pour lesquels le CCAS communiquera en 2023)

➔ L'instruction des demandes d'aide sociale légale et extra légale :

■ APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie)

■ Des aides auprès de la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) : cartes de stationnement, AAH/..

■ Les élections de domicile pour les SDF (personnes sans domicile)

■ D'autres aides comme l'aide sociale à l'hébergement en établissement pour personnes âgées

➔ L'aide aux associations du territoire à travers le vote de subventions (4 000 euros en 2022)

➔ Des tarifs réduits pour la cantine scolaire

➔ Mais aussi des actions collectives

- Repas des aînés :
- Voyage annuel des retraités
- Semaine bleue 22
- Lutte contre l'isolement

Les actions collectives...

■ Repas des aînés :

Cette année avec exceptionnellement deux repas :

- Celui de 2021 reporté pour des raisons relatives à la pandémie en mars 2022. Cent neuf seniors et personnes plus âgées étaient présentes.
- Celui de Noël 2022 programmé **le Dimanche 11 Décembre**. Et désormais la possibilité pour les plus de 85 ans de bénéficier d'un colis gourmand.

■ Voyage annuel des retraités dans les Vosges

Le retour tant attendu du voyage annuel avec pour la première fois l'accompagnement des retraités par Muriel CARUHEL : dans les Vosges du 01/10 au 08/10/2022 avec 35 participants, sur le contrefort de la route des Crêtes qui sépare les massifs vosgiens de l'Alsace, au pied du col du Bonhomme.



"Petite France" à Strasbourg

Muriel CARUHEL,
adjointe aux affaires sociales, nous parle de ce voyage.

« Le Domaine du Mongade nous a fait découvrir deux régions aux richesses touristiques exceptionnelles. Le village est situé dans le petit bourg de Plainfaïnd à quelques kilomètres des stations principales du massif vosgien comme la station de ski le Lac Blanc à 1055 mètres d'altitude. Nous avons pu visiter différentes villes plus ou moins grandes en compagnie d'un guide expérimenté, des habitations typiques de la région, des vignes à perte de vue avec des couleurs d'automne magnifiques, un paysage grandiose et un historique mémorable, comme Strasbourg, Ribeauvillé, Gérardmer, Colmar, Kayserberg, Riquewihr... Nous avons découvert des lieux où le

savoir-faire témoigne d'un passé industriel rural comme la visite de la scierie du Lançoir à Ban-Sur-Meurthe-Clefcy. Lors de cette visite, nous avons eu la chance de participer à un tournage télévision des Vosges pour un documentaire, 2 personnes de notre groupe ont été interviewées, ce documentaire a été diffusé 2 jours après à la télévision de la région. Nous avons pu également déguster du vin, connaître les différents cépages de la région, faire vibrer nos papilles avec des dégustations diverses comme le chocolat, les bonbons des Vosges et bien-sûr le fromage ! Que des bons souvenirs de ce séjour, groupe chaleureux, dynamique et convivial ! Vivement l'année prochaine pour de nouvelles découvertes ! »

Voyage dans les Vosges...



Colmar "La petite Venise"



Le lac de Gérardmer



Colmar ville natale de Mr Bartholdi Auguste, sculpteur et peintre français. Musée Bartholdi

■ Semaine bleue 2022

Pour la 2ème année, le CCAS a proposé des activités collectives aux retraités dans le cadre de la Semaine Bleue.

■ **La marche bleue « Prends ma main »** a rassemblé les deux écoles de la commune avec plus de 100 personnes : 75 enfants, des grands-parents, parents accompagnateurs, quelques seniors et des professionnels de la commune.

• Une joyeuse troupe qui a pris des forces avant la marche au centre de loisirs avec une collation préparée par le restaurant scolaire. La balade d'une petite heure dans la Vallée de l'Amitié, encadrée par l'animateur sportif s'est terminée par un repas que chacun avait apporté dans le jardin. Des propos cueillis :

- Parmi les binômes composés d'un grand d'une classe de CM2 et d'un petit de maternelle, un élève de CM2 parlait de « mon petit » lorsqu'il est venu chercher une coupe de fruits à la collation.

- Parmi les personnes âgées, une dame en béquille, à qui cela faisait plaisir d'être présente au milieu de tous ces enfants. Une autre dame, bénéficiant des services du service d'aide à domicile du SAAD, souffrant de solitude, était très satisfaite également de participer.

■ **Une conférence le jour de la journée des aidants**, animée par l'association Handisolidarité (Patrick MARGRON). Peu de monde présent malgré une thématique d'actualité et un contenu de qualité.





LE CENTRE DE DÉCOUVERTE SPORTIF DE SAINT-LUNAIRE

Le centre de découverte sportif a pour vocation de faire découvrir le sport aux enfants de 4 à 10 ans lors de différentes séquences : roller, vélo, sports collectifs, sports de combat...

Ces activités sont gratuites pour les jeunes lunairiennes et lunairiens. Elles sont proposées toute l'année hors vacances scolaires suivant différentes modalités :

Pour les enfants inscrits au centre de loisirs « Le Grand Jardin » :

- Le mercredi de 9h45/10h45 pour les 4/6 ans
- Le mercredi de 14h à 15h pour les 7/10 ans

Hors inscription au centre de loisirs :

- Le mercredi de 11h à 12h pour les 4/6 ans
- Le mercredi de 15h30 à 16h30 pour les 7/10 ans



RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

ROLAND CLOÏTRE 06 17 70 26 80
sports.mairie@saint-lunaire.fr

NOUVEAU ! CHÉQUIER « JEUNESSE » :



Afin d'encourager la pratique d'activités sportives et culturelles, la mairie de Saint-Lunaire a lancé un nouveau dispositif sous forme de chéquier jeunesse d'une valeur de 50 € (5 x 10 €) pour les jeunes lunairiens de 3 à 18 ans. Ce chéquier a pour objectifs de favoriser la pratique d'une activité sportive ou culturelle à Saint-Lunaire, de valoriser les associations lunairiennes et également donner un « coup de pouce » financier aux familles.

Ce nouveau service a rencontré un réel succès avec pas moins de 142 chèquiers retirés sur les 215 demandés.

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT « LE GRAND JARDIN »

Retour en images sur les vacances d'été :

1



2



3



4



5



6



7



- 1 : Tir à la corde sur la Grand Plage
- 2 : Stage de sauvetage côtier pour les plus grands – mise à l'eau
- 3 : Stage de sauvetage côtier : nouveaux sauveteurs en herbe
- 4 : Le stage de sauvetage, c'est aussi l'occasion d'apprendre les gestes de premiers secours
- 5 : Olympiades : rencontre intercommunale à Pleurtuit
- 6 : Sortie à Cobac Parc
- 7 : Sortie à la ferme pendant l'été

RETOUR SUR

LA FÊTE DE LA GLISSE
FORUM DES ASSOCIATIONS
2022

Les 3 et 4 septembre 2022 se tenait la 11^{ème} édition de la Fête de la Glisse, avec un programme varié et dynamique, puisque outre les traditionnels baptêmes et démonstrations de sports de glisse, le village a accueilli le samedi 18 associations lunairiennes, pour le forum des associations.

L'évènement a commencé le vendredi soir avec la diffusion de 2 films sélectionnés par le Brest Surf Film Festival : KALANI et HAVANA LIBRE qui ont attiré près de 100 spectateurs.

Autre temps fort, la compétition de Windsurfer organisée par le Yacht Club de Saint Lunaire, avec une quinzaine d'engagés, et qui a vu la victoire de Maud Herbert, quintuple championne du monde de planche à voile.

Un concert reggae a animé la digue de Longchamp le samedi soir avec le groupe ROUTE ZION.

La Fête de la Glisse a également eu l'honneur de la visite du champion de kitesurf australien Keahi De Aboitiz..

Que de très bons moments partagés avec un public fidèle et nombreux !



PARCOURS DU CŒUR

Petit rappel concernant le Parcours du Cœur.

« Comme chaque année, lors du Parcours du Cœur, la fédération française de cardiologie cherche à sensibiliser le grand public aux risques cardiovasculaires et à l'importance de pratiquer une activité physique tout au long de sa vie.

L'évènement a rassemblé, samedi 9 avril, une quarantaine de personnes sur la digue de Longchamp. Daniel, du club cœur et santé de Dinard, les a accueillies autour d'un petit-déjeuner, préparé par André Cordier et Nicolas Morel du restaurant scolaire.

Le groupe s'est ensuite lancé dans la fraîcheur pour une marche de deux heures, guidé par Roland Cloitre



et Jean-Noël Guilbert, conseiller délégué au sport. Les associations lunairiennes étaient bien représentées, avec des membres de la gymnastique volontaire, Bien-vivre à Saint-Lunaire, Saint-Lunaire en Marche, et des adhérents du club d'aviron et du fitness. » Roland

LE CENTRE CULTUREL
JEAN ROCHEFORT

CINÉMA

FESTIVAL DU FILM
BRITANNIQUE DE
DINARD :

Comme depuis de nombreuses années déjà, le cinéma Le Familial accueille des films du Festival du Film Britannique de Dinard. Pour ce cru 2022, près de 900 spectateurs sont venus assister aux 6 séances proposées à Saint-Lunaire.

SPECTACLE

« LE GRAND SOUFFLET »
DE RETOUR A SAINT-LUNAIRE !

Le samedi 8 octobre 2022, le Centre Culturel Jean Rochefort accueillait un Concert dans le cadre du festival Le Grand Soufflet, avec le Duo Verger / Cavalié. Le duo, venu tout droit de Narbonne, a emporté le public par sa poésie et ses accents chantant d'Occitanie.

AVANT-PREMIÈRE
LES PETITES
VICTOIRES

Mercredi 16 novembre, le cinéma Le Familial a eu la chance d'accueillir **Mélanie Auffret** venue présenter son nouveau film : Les Petites Victoires (sortie prévue en mars 2023), dans le cadre d'une tournée d'avant-premières à travers la Bretagne, lieu de tournage du film avec l'acteur **Michel Blanc**.

FESTIVAL L'ŒIL VAGABOND,
DU 2 AU 4 NOVEMBRE 2022

Très beau succès que cette édition 2022 de l'œil vagabond, festival dédié à l'éducation à l'image avec au programme des projections bien sûr, un spectacle et le jardin de l'œil : espace d'animations en accès libre accompagné par des professionnels.

Au total environ 900 personnes, petits et grands ont fréquenté le Centre Culturel, investi pour l'occasion par l'Union Française du Film pour l'Enfance et la Jeunesse Bretagne, à l'origine du festival.

LA MÉDIATHÈQUE cet été !

Côté cour !

Transats, tipis de lecture, musique, eaux parfumées, table à jeux et dessins, séances d'éveil ludique pour les tout-petits firent de la cour du Centre Jean Rochefort un havre de tranquillité et de repos.



Loïs, salariée de l'été, devant un public captivé !

Une équipe estivale au top !

Loïs, nouvelle jeune salariée de l'été a eu à cœur d'accueillir merveilleusement le public.

Bazile, stagiaire, accompagna Loïs dans cette mission essentielle d'accueil et son expertise en bandes dessinées permit à la médiathèque de « désherber » de façon éclairée le fonds des bandes dessinées, pour mieux ainsi accueillir les nouveautés !

Thelma et Louise, bénévoles de 17 et 18 ans complétèrent avec brio et passion en juillet cette équipe enthousiaste. Au programme : beaucoup de prêts et rangement de bd et mangas, partages de conseils de lecture, confection d'un guide pour les mangas constitué de recommandations d'âges, bien utile pour les jeunes lecteurs, mais, surtout, pour les parents et l'équipe de la médiathèque.

Merci à eux pour le souffle nouveau !



Bazile, Thelma et Louise, jeunes stagiaires et bénévoles



Des histoires dans la cour toujours !



de jolis maquillages...



La médiathèque, Un refuge de lecture !

L'étage avec tous ses coins de lecture fut très apprécié comme espace de lecture et de travail, mais aussi 13250 emprunts, dont beaucoup de BD et mangas. Les grandes séries historiques comme One piece ou Naruto continuent à faire la joie des jeunes vacanciers, avec l'attente fiévreuse des tomes manquants réservés et n'arrivant jamais aussi vite qu'espéré !



L'espace mangas s'enrichit

Chasse aux trésor numérique !

Dans le cadre de ses missions, Fabienne Lambert-Favrel, conseillère numérique France Services, a proposé aux familles pendant les vacances d'octobre une balade numérique avec l'application de géocaching « Trésors de Haute Bretagne ».

Sous un beau soleil, les deux binômes participants étaient ravis de cette chasse au trésor numérique !

Pour rappel, toute l'année Fabienne Lambert-Favrel intervient à la Médiathèque deux lundis par mois de 9h15 à 12h30.

Ces ateliers d'accompagnement au numérique, individuels ou collectifs, sont gratuits et ouverts à tous sur inscription préalable.



HORAIRES D'OUVERTURE

Mardi et jeudi 16h-18h
Mercredi et samedi
10h-12h / 15h-18h
Vendredi 16h-19h

TÉLÉPHONE : 02 99 46 08 13

EMAIL : MEDIATHEQUE.MAIRIE@SAINT-LUNAIRE.FR

PORTAIL DES MÉDIATHÈQUES CÔTE D'EMERAUDE

[HTTPS://MEDIATHEQUES.COTE-EMERAUDE.FR/](https://mediatheques.cote-emeraude.fr/)



Merci aux bénévoles
de la grainothèque !

MÉDIATHÈQUES
CÔTE D'EMERAUDE

Catalogue en ligne depuis le portail des
médiathèques de la Côte d'Emeraude
<https://mediatheques.cote-emeraude.fr/>

LE MOIS DU DOC

Le mois du film documentaire est une manifestation nationale coordonnée sur l'Ille-et-Vilaine par le Comptoir du Doc, Association investie dans la promotion du cinéma documentaire.

Une invitation à vaciller devant la beauté du monde et ses fracas !

LE MOIS DU DOC ce sont des centaines de projections de films documentaires partout en France et dans le monde ! L'équipe du centre Jean Rochefort fut encore une fois heureuse de participer à cette mise en lumière et vous inviter ainsi à ouvrir vos regards et entrer en intimité avec les personnes incroyables de ces trois films.

Le cœur de ce festival est la rencontre ; ce furent ainsi de beaux moments d'échanges avec les réalisateurs ; la force des projections dans les salles de cinéma est de permettre cela également. Merci à Comptoir du



Quand le cinéma crée la rencontre et ouvre les fenêtres de l'émotion, c'est tout cela que nous continuons à partager ensemble !

Doc, coordinateur du Mois du Doc en Ille-et-Vilaine pour la découverte et l'organisation. Et merci aux cinéphiles et curieux du monde qui les entoure d'être venus et nous encourager ainsi à continuer l'aventure !



Les autres chemins
Emmanuelle Lacosse

Encaisser les coups, rester debout, se battre pour sa liberté, et garder le cap, tel est le chemin de Francki, héros au grand cœur de ce film fort et puissant.

Christophe Raux, bénévole Mois du Doc
Denis Le Paven, monteur du film
Emmanuelle Lacosse, réalisatrice
René Raux, bénévole



L'énergie positive des dieux
Laetitia Möller

De jeunes autistes talentueux et décalés, un éducateur musicien passionné, cela donne un cocktail percutant : rage, poésie, énergie, puissance sont au programme de ce film à voir absolument ! VOUS EN RESSORTIREZ CONQUIS, bouleversés et avec l'envie furieuse de danser et vibrer

Gwenola
Laëticia Moller, réalisatrice
René Raux
Christophe Raux



CARTE BLANCHE À LA MAISON DES ARTISTES EN EXIL À SAINT-BRIAC
L'art de renaître
Vincent Lefebvre

*Créer, dessiner, rêver, espérer un futur meilleur...
Au loin, la guerre est là. Mais le temps de quelques jours, les enfants d'une école d'Ukraine et l'artiste Seth vivent tout cela ensemble.
Parenthèse enchantée, puissante et joyeuse.*

Daniel Noël et Marie-Noëlle Noël de la Maison des artistes en exil à Saint-Briac, Gwenola et Vincent Lefebvre, réalisateur

Téléthon participation des associations au Téléthon

L'ASCL Badminton



Gymnastique Volontaire avec les élèves de l'école



Théâtre of saint-Lunaire



Concert de Mellia avec La Passée Production



Un grand merci à tous !

L'Atlas

DE LA BIODIVERSITÉ EST MAINTENANT SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX !

La Communauté de Communes Cotes d'Émeraude est à l'origine de l'Atlas de la Biodiversité Intercommunal qui permet à chacun de partager ses observations de la faune et flore de son jardin mais aussi lors de ses balades.

Les localisations des espèces sont volontairement imprécises pour préserver la tranquillité de celles-ci mais aussi la vôtre.

Cet outil permettra de mettre en œuvre des mesures d'aménagements de circulation et de préservation des cycles biologiques des espèces.

DES «AVIS DE RECHERCHE» SONT LANCÉS (HIRONDELLES, SALAMANDRES, ÉCUREUILS...) RÉGULIÈREMENT.



Instagram : atlas_biodiv_ccce



Facebook : Atlas de la biodiversité - CCCE



Pour fêter sa 1ère année d'existence, l'atlas de la biodiversité est désormais sur Facebook Instagram. Abonnez-vous pour ne rien rater !

Les publications se répartissent en différentes catégories :

■ **L'Atlas s'anime** : tenez-vous informés des animations réalisées pour sensibiliser à la biodiversité

■ **L'Atlas sur le terrain** : partez à la découverte de la biodiversité sur le terrain, accompagnés des partenaires naturalistes de l'Atlas

■ **L'Atlas en actions** : suivez l'avancée de l'Atlas et de ses différentes étapes

■ **Focus biodiv'** : retrouvez des conseils et astuces en lien avec la biodiversité du territoire

■ **Inventaires** : découvrez les inventaires réalisés par les partenaires naturalistes de l'Atlas

■ **Avis de recherche** : participez à l'Atlas grâce aux avis de recherche en observant les espèces recherchées

Retrouvez l'actualité de l'Atlas de la biodiversité sur :

- La page facebook : **Atlas de la biodiversité - CCCE**
- Le compte Instagram : **atlas_biodiv_ccce**



Les chiffres de l'atlas participatif à Saint-Lunaire en octobre (le 21.10.2022) :

129 espèces observées dans l'enquête FAUNE

89 espèces observées dans l'enquête FLORE

2 espèces observées dans l'enquête CHAMPIGNONS

Encore aucune espèce identifiée dans l'enquête ESTRAN...

Alors n'hésitez plus : **observez, cliquez, participez !**



L'Atlas
de la BIODIVERSITÉ
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
CÔTE D'Émeraude



RENSEIGNEMENTS
MANON BÉLEC
COORDONNATRICE DE L'ATLAS
DE LA BIODIVERSITÉ
M.BELEC@COTE-EMERAUDE.FR
02 57 11 01 15



UNE AIDE À L'ACHAT D'ARBRES FRUITIERS



Depuis octobre, la CCCE propose à ses habitants « **Plantez fruité !** » ; un dispositif d'aide et d'accompagnement à la plantation d'arbres fruitiers sur le territoire. Cette action s'inscrit dans son programme pour la préservation et la gestion des paysages 2021 - 2026.



Planter pour dessiner le paysage de demain

Vergers et arbres fruitiers composent une partie de nos paysages et sont source de vie, de senteurs et de saveurs uniques. Ce patrimoine a besoin d'être géré et renouvelé pour dessiner aujourd'hui les paysages de demain.

La communauté de communes s'engage en aidant les particuliers, les associations, les agriculteurs, les entreprises et les communes qui souhaitent planter ou replanter des arbres fruitiers sur le territoire de la CCCE. Pour cela, la communauté de communes rembourse 80% du coût des arbres (dans la limite de 300€ par projet).

→ Quelles sont les conditions pour bénéficier de l'aide ?

Pour bénéficier de l'aide il faut être :

- Être propriétaire de la parcelle
- Avoir pour projet de planter un minimum de 5 arbres (scions greffés d'1 an) de la liste suivante :

- | | | |
|------------|---------------|-----------------------|
| • POMMIER | • COGNASSIER | • PLAQUEMINIER |
| • POIRIER | • CHÂTAIGNIER | • FIGUIER |
| • CERISIER | • NOISETIER | • SUREAU |
| • PRUNIER | • CORMIER | • POIVRIER DU SICHUAN |
| • NOYER | • AMANDIER | |
| | • MÔRIER | |

Toutes les variétés issues de ces essences sont éligibles au dispositif.

→ Quelles sont les étapes pour bénéficier de l'aide ?

Dans un premier temps, il faut prendre contact avec la communauté de communes pour fixer un rendez-vous et définir le projet de plantation. Une fois le rendez-vous effectué, la demande d'aide pourra être remplie en ligne ou sur papier auprès de l'accueil du siège de la CCCE. Une fois l'accord de subvention obtenu, la bénéficiaire pourra acheter ses arbres.

N'engagez aucune dépense avant réception de la décision d'octroi de l'aide !

Planter... et après ?

En complément de « Plantez fruité ! », des sessions de formations à la taille, aux soins des arbres, au greffage et à la restauration de verger seront organisées à partir de 2023 et jusqu'en 2026 !



Taxe de Séjour

DECLARATION 2022

Il est rappelé aux hébergeurs touristiques que la taxe de séjour collectée auprès des vacanciers sur la période de septembre à décembre 2022 devra être déclarée sur la plateforme taxe de séjour **avant le 20 janvier 2023**.

Si vous avez besoin d'aide pour effectuer cette démarche, vous pouvez contacter l'assistance hébergeurs touristiques au **02.56.66.20.05** ou par mail : **support.taxedesejour@3douest.com**

Vous pouvez également effectuer cette démarche à France Services, service communautaire situé au siège de la CCCE à Pleurtuit - 1, esplanade des équipages.



➔ Retrouvez les modalités et les tarifs de taxe de séjour applicables sur la Communauté de Communes Côte d'Émeraude à cette adresse : <https://www.cote-emeraude.fr>

EXPRESSION DE LA MINORITÉ

Que dire avec la contrainte qui nous est faite, par le règlement intérieur, de ne pas dépasser 1500 caractères, espaces compris ? Et pourtant les sujets ne manquent pas :

■ **L'avis de l'état sur la révision de notre PLU:** Par courrier du 15/06 (*), la préfecture constate que la non prise en compte de certaines demandes de l'état pourrait fragiliser juridiquement notre PLU et les PC délivrés. La croissance démographique est surestimée (0,9%/an contre 0,5 à 0,7% préconisé par l'Etat), l'urbanisation est à phaser en fonction de la ressource en eau et du renforcement de notre système d'assainissement, la consommation d'espace est à re-quantifier. Tous ces points sont relevés par l'Etat pour conclure à la nécessité de modifier notre PLU avant 08/27.

■ **La médiathèque:** Les 4 cabinets d'architectes présélectionnés ont déploré le manque de consultation des usagers, de travail en amont sur le chiffrage des usages actuels, sur les besoins, et la définition des objectifs dans



une vraie démarche de gestion de projet. C'est ce qui explique notre vote contre la désignation d'un Maître d'oeuvre à ce stade, et non un positionnement anti culture ou anti extension, totalement imaginaires.

■ **Les Conseils municipaux:** l'heure est venue d'une retransmission en directe qui supprimerait le risque d'interprétation abusive et permettrait l'information de tous, comme cela se fait dans d'autres communes.

Nous restons à la disposition de chacun. Très bonne fin d'année à tous!

* Lisez l'intégralité de cette lettre sur notre site Facebook « Saint-Lunaire, en mieux »



L'OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL RETOUR SUR LA SAISON

Cet été, de nombreux visiteurs ont pu profiter de la douceur de vivre de Saint-Lunaire, puisque 16 624 personnes ont poussé les portes du bureau d'information entre le 1er juillet le 31 août 2022. Les conseillers en séjour ont répondu à 3 609 demandes formulées par les visiteurs à l'accueil portant essentiellement sur les événements, les promenades et la randonnée, le patrimoine culturel, le vélo et les sorties en bateau.

Nous avons remarqué une hausse importante de la fréquentation à Saint-Lunaire (+ 9 % par rapport à 2021). Cet engouement se justifie par l'envie d'un tourisme hors des sentiers battus et de profiter des grands espaces naturels. Nous notons également le retour des clientèles étrangères sur notre territoire avec la présence des Belges, des Allemands et des Britanniques qui représentent 5 % de la fréquentation totale.



Source : Tourinsoft et Dinard Côte d'Émeraude Tourisme.

RETOUR SUR LES VISITES GUIDÉES DE SAINT-LUNAIRE

La saison des visites guidées qui s'est achevée aux vacances de la Toussaint est positive.

La visite de « La Pointe du Décollé et ses villas » remporte toujours autant de succès avec un taux de remplissage qui atteint 90% sur la saison estivale.

La nouvelle « Visite Nocturne » sur les légendes de Saint-Lunaire et le folklore local a également conquis les visiteurs avec ses 2 échéances quasi-complètes.

L'ACTUALITÉ DU BUREAU INFORMATION TOURISME

En décembre, Hélène vous accueille au bureau d'information tourisme de Saint-Lunaire le mardi et le jeudi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h. Pendant les vacances scolaires : Du mardi au samedi : 9h30 – 12h30 / 14h – 18h. Le 24 et 31 décembre : de 9h30 à 13h30.

Marie Guérin, Directrice, le Bureau et le Conseil d'Administration ainsi que l'ensemble du personnel vous souhaitent une belle fin d'année à Saint-Lunaire et sur la Côte d'Émeraude.

DINARD CÔTE D'ÉMERAUDE TOURISME

Tél. 0821 235 500 (0.12 €/mn+prix appel)
Mail : info@dinardemeraudetourisme.com
Web : www.dinardemeraudetourisme.com

Déjà plus de 35 000 abonnés sur nos réseaux sociaux ... il ne manque que vous !

  : @DinardEmeraudeTourisme

Réservez vos billets à l'accueil de l'Office de Tourisme ou sur billetterie.dinardemeraudetourisme.com

LES ASSOCIATIONS

ADN DU DYNAMISME DE SAINT-LUNAIRE

L'ASSOCIATION DES
PÊCHEURS PLAISANCIERS
DE SAINT-LUNAIRE

Les Pêcheurs Plaisanciers ont retrouvé leur activités habituelles et incontournables tout au long de l'année :

Au printemps : nettoyage de la zone des mouillages, révision des corps morts et des va & vient, installation des mouillages aux grandes marées ; l'assemblée générale ;

Cet été : le soutien technique du Raid Emeraude du YCSL, le pardon de la mer, la journée du pêcheur, le fest-noz ;

A l'automne : remontée des chaines, hivernage des corps morts, démontage des va & vient, et l'incontournable repas de fin de saison ou nous nous sommes régelés avec un cochon grillé suivi d'une assiette de dessert qui a ravi les gourmands ;

Pour cet hiver : hivernage des bateaux et entretien des moteurs, nettoyage et entretien du matériel de pêche en vue d'être prêt pour la saison prochaine.

La saison 2022 a presque ressemblé à celle de l'an dernier : les pêcheurs-plaisanciers ont plus été « plaisanciers que pêcheurs » : de belles dorades en début de saison puis l'été, il a fallu persévérer pour



trouver un peu de maquereau ! les casiers ont apporté leur lot d'araignées et homards même si certains casiers « ont des pattes » et se baladent dans la zone voire disparaissent...

La majeure partie d'entre nous avons rentré les bateaux avant les premiers coups de vent automnaux sans attendre le départ de la Route du Rhum.

Nous avons donc profité au maximum des températures agréables de l'été avec une eau cristalline digne d'un petit lagon et des températures exceptionnelles !

Rendez-vous en 2023 dès les grandes marées de mars et avril pour la 29ème saison !

<http://www.appsl-saint-lunaire.fr>

contact : bureau@appsl-saint-lunaire.fr

ASCL PETANQUE

Notre saison estivale est terminée. Nos concours d'été se sont bien déroulés malgré quelques aléas indépendants de notre volonté.

Nos trois équipes en championnat de club se sont bien défendues : deux montent en division supérieure.

Notre assemblée générale du 9 novembre avec toujours autant de monde (photo).

Le challenge de la côte d'émeraude reprend début novembre jusqu'à début mars tous les mercredis.

Nous avons participé au téléthon le 3 décembre et notre concours de Noël a eu lieu le 10 décembre pour clôturer la saison.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.



Rendez-vous l'année prochaine : entraînement les lundis, mercredis et vendredis de 14h à 19h.

Contact : Didier Morel au 06 84 19 47 69

ASSOCIATION
BIEN VIVRE À
SAINT-LUNAIRE

Après les chaleurs d'un été exceptionnel, nous nous retrouvons sur la plage de Longchamp le 25 août pour un pique-nique partagé très convivial et animé musicalement par nos amis Gilbert, Claude et Jean-Louis.

Le 2 septembre, visite guidée du château de Dinan et de la maison de Yvonne Jean-Haffen suivie par une quinzaine d'adhérents.

Le 3 septembre, le forum des associations organisé par la municipalité sur la digue de Longchamp a permis à notre association de recruter quelques adhérents.

L'initiation aux premiers secours et à l'usage du défibrillateur assuré par Marc DUBOIS, formateur de secourisme et de nageurs-sauveteurs, a rencontré un vif succès. Nous envisageons de renouveler cette opération en 2023.

La fin de cette année 2022 nous a réservé l'exposition de peintures d'Escale d'automne qui a attiré 300 visiteurs et scolaires. La tombola organisée a permis de faire un don de 400 euros à la SNSM.

Puis une projection de Denis BUTNER sur les déportés de la Commune en novembre, la participation de BVSL au téléthon avec la gymnastique volontaire et les enfants des écoles le vendredi 2 décembre et la journée du 4 décembre consacrée aux livres à Becherel.



L'année 2023 sera aussi riche en événements, conférences et sorties.

Nous sommes intéressés par la révision du code de la route, une nouvelle projection de Denis BUTNER, « la maison des femmes ». Les autres projets sont en cours d'élaboration.

Nous nous efforçons de maintenir un programme varié qui pourra plaire à tous les adhérents.

Bien Vivre à Saint-Lunaire vous souhaite une belle fin d'année.

Contact : bvsl@orange.fr

Tel: 06 83 15 39 04 ou 06 33 15 14 50.





LE YACHT CLUB DE SAINT-LUNAIRE UNE SAISON DE RÉGATES

Le Yacht Club de Saint-Lunaire a pu organiser cette année une saison complète d'événements : les régates fédérales au printemps et à l'automne, le Raid Emeraude en juin, les incontournables régates d'été et pour la première fois une épreuve de Windsurfer lors de la Fête de la Glisse le dimanche 4 septembre.

Le bilan de la saison sportive est donc très positif et le rendez-vous est donné en 2023. Les commerçants locaux, qui ont contribué à ce succès en proposant notamment plusieurs lots, ont d'ores et déjà annoncé leur engagement pour l'année prochaine. Merci à eux !

UNE ÉQUIPE COMPÉTITION QUI NE CESSE DE PROGRESSER

Pour bien régater, il faut s'entraîner et cela passe aussi par un matériel adapté qui permet de progresser. Nos jeunes inscrits en section compétition Windsurf ont pu profiter cette année de planches et de voiles flambant neuves pour évoluer dans les meilleures conditions. De nouveaux flotteurs à foil ont également été mis à disposition, non seulement pour les entraînements du mercredi et du samedi, mais aussi en dehors. Et cela paye, puisque les jeunes planchistes ont mené le YCSL à la première place du championnat départemental des clubs !



Podium de la régata de Windsurfer lors de la Fête de la Glisse dimanche 4 septembre 2022



Une partie de l'équipe compétition Windsurf du YCSL avec la Coupe départementale : de gauche à droite : Pierre, David, Maël et Camille



Les nouvelles planches à foil du YCSL en action !

L'ENVIRONNEMENT AU CŒUR DE NOTRE ACTIVITÉ

La voile est un sport merveilleux qui permet d'évoluer sur l'eau par la seule force du vent. C'est donc un sport propre. Mais une fois pris en compte l'entretien et la logistique, l'impact environnemental est plus nuancé et des efforts sont nécessaires pour rendre notre activité plus responsable et plus durable.

Après l'alerte sécheresse connue cet été, économiser l'eau douce devient un enjeu crucial. Les travaux pour l'aire de rinçage annoncés l'été dernier vont commencer cet hiver sur le parking à bateaux. Ce nouvel équipement permettra de récupérer l'eau en circuit fermé pour rincer et entretenir les bateaux de



Emplacement de la future aire de rinçage (©Photo : Pierrick Contin)

l'école de voile, des membres du club, mais aussi des autres usagers de Saint-Lunaire. Cette nouvelle aire de rinçage, financée à 50% par le Conseil Régional et en partie par le budget du port de Saint-Lunaire, contribuera ainsi à réduire la consommation d'eau et tout risque de pollution.

Une réflexion est également en cours concernant nos indispensables tracteurs. Et parce que le Yacht Club a un rôle d'éducation, nous travaillons à intégrer dans nos programmes et notre communication un aspect connaissance et protection de la faune et de la flore du littoral.

FORMATION DES FUTURS MONITEURS

Début novembre, le YCSL a formé 10 jeunes de 15 à 16 ans pour valider le niveau 4 FFVoile, prérequis pour entrer ensuite en formation moniteur et transmettre leur passion. Pendant cinq journées complètes, ces six garçons et quatre filles (la parité est presque respectée !) ont enchaîné cours théoriques et pratiques en catamaran Hobie Cat 16 dans des conditions de vent et de mer très variées, et parfois musclées. La relève des équipes saisonnières est assurée !



Stage de niveau 4 FFVoile, porte d'accès à la future formation moniteur

APPRENDRE LA VOILE QUEL QUE SOIT SON ÂGE ET SON NIVEAU

Depuis deux ans, le Yacht Club de Saint-Lunaire développe des cours sur un voilier de 8 mètres à destination des adultes. Plusieurs formules sont proposées : les sorties encadrées pour la découverte, les stages d'une semaine, les cours particuliers, les séances hebdomadaires toute l'année ou encore les régates. Le public accueilli en J80 est varié : des adultes cherchant la performance et

la compétition en équipe, des jeunes retraités visant une pratique autonome pour ensuite louer ou acheter un voilier habitable, mais aussi les complets débutants qui viennent d'arriver sur la côte et veulent allier découverte de notre littoral et apprentissage de la voile. L'objectif sportif en 2023 est de mener un équipage au Spi Ouest France et de développer l'activité en Open 5.70 en partenariat avec le Yacht Club de Dinard et le lycée L'Institution à Saint-Malo.



Cours hebdomadaire en J80

■ Yacht Club de Saint-Lunaire
Bd de la plage
BP 15 35800 Saint-Lunaire
02 99 46 30 04
ycsl@ycsl.net /www.ycsl.net

■ Centre Nautique de la Richardais
13 Passage Piqueriote
35780 La Richardais
02 99 88 51 57
cncr35@wanadoo.fr



LES AMIS DE SAINT-LUNAIRE



Encore un très bel été pour l'association « Les Amis de Saint-Lunaire » dont les activités de l'été ont été multiples et ont connu un grand succès, favorisées par des conditions météo exceptionnelles.

Après la sortie à Guernesey du 14 mai dernier via Condor Explorer, sous un très beau soleil printanier avec visite de Hauteville-House, la maison d'exil de Victor HUGO et de son magnifique Jardin surplombant la baie de Saint-Peter-Port, capitale de l'île de Guernesey, puis, la passionnante soirée au centre Jean Rochefort sur le Mystère de « L'Expédition LAPEROUSE », marquant la reprise des activités de l'AdSL, la saison estivale a été haute en couleurs.

Le cinquième livre de mémoire édité par notre association intitulé « **Mémoire de Saint-Lunaire : Essor Economique depuis 1880** », que l'on doit à la plume talentueuse d'Anne-Marie Prieur-Lécuyer, richement illustré par de nombreuses photos d'époque est sorti comme prévu en juin. L'ouvrage en vente à l'Epigraphe, comme tous les premiers cahiers de mémoire, a connu un succès bien au-delà de nos espérances.



Notre association était également présente au pardon de Saint-Lunaire le dimanche 17 juillet, pour proposer à ceux qui ne les avaient pas encore, le tirage en édition limitée des années 50 de la gravure de Saint-Lunaire par Xavier de LANGLAIS, ainsi que l'ouvrage sur la légende de LEONOR...

Nous étions aussi présents, comme tous les ans pour remettre des prix au tournoi des familles au Tennis-Club, et à la Coupe de la Potinière organisée par le Yacht Club, deux « must » de la saison estivale sportive, ainsi que pour les deux concours de châteaux contre la mer, organisés par le service animations de la mairie.

Du 11 juillet au 26 août, en collaboration avec la médiathèque et le bureau du Tourisme, une nouveauté :

sept rallyes-découverte sur le thème « à la recherche des hôtels disparus de Saint-Lunaire », organisés par l'AdSL (merci à Jean-François GAUCHER) ont animé la station.



Le point d'orgue de la saison a été sans doute le « **Concert à deux pianos** », plusieurs fois reporté, cause COVID, à l'église paroissiale de Saint-Lunaire. Une église remplie par tous ceux qui s'étaient donnés rendez-vous pour écouter **Lea-Yoanna ADAM** et **Denis IVANOV**, deux concertistes de talent, interpréter les œuvres de RAVEL, RACHMANINOFF et autres compositeurs bien connus...



La période de trêve hivernale permet à notre association de déjà commencer à préparer les nombreuses activités envisagées pour 2023.

D'ores et déjà nous prévoyons une nouvelle sortie sur l'île de Guernesey avec en prime la visite de l'île voisine de Herm...



Bonne année 2023 à tous !

Rejoignez nous !

Eric MACHERAS,
Président AdSL Contact : 06 83 03 13 25



CHORALE ALUNISSONS

Le chœur Alunissons a repris ses répétitions depuis début septembre, chaque lundi de 19h45 à 21h45 à la salle Aimé Le Foll, rue des Ecoles à St-Lunaire, toujours sous la direction de Céline Le Bihan, chef du chœur et soliste soprano. Convivialité et bonne humeur assurées...

Le chœur souhaiterait se renforcer en voix sopranes et ténors. Actuellement il est composé de 15 sopranos, 14 altos, 6 ténors et 12 basses. Le recrutement se fait à tout moment de l'année, sans condition de pré-acquis, sauf le désir de chanter du chant classique.

A l'automne, le chœur a participé à un concert à Noyal sur Vilaine, organisé par l'association Noyal Diapason, en compagnie de l'orchestre Ars Juvenis de Rennes, avec lequel il s'était produit lors de 3 concerts en mai, à Dinard, Rennes et St-Lunaire. Ce concert était au profit du Téléthon et était dirigé par Nathalie de Langlais, chef de l'orchestre précité. Au programme : Lauda Sion opus 73 de Mendelssohn, Offertorium KV 117 de Mozart, et l'Ave Verum de Mozart. L'orchestre seul a interprété l'ouverture d'Egmont de Beethoven, l'ouverture du Barbier de Séville de Rossini et l'ouverture des noces de Figaro de Mozart.

En 2023, le chœur Alunissons sera à nouveau partenaire de l'Ensemble Vocal et Instrumental de la Baie (Avranches) avec lequel il avait interprété le Requiem de Mozart en 2019.



Quatre concerts sont prévus en 2023 pour présenter une œuvre de Haydn : la Paukenmesse (Missa in tempore belli).

- SAMEDI 3 JUIN - Haras d'Avranches
- DIMANCHE 4 JUIN - Dinard à 20h30
- SAMEDI 10 JUIN - Saint-Lunaire
- DIMANCHE 11 JUIN - Donville ou Granville

Le chœur et l'orchestre seront dirigés par Vincent Le Tortorec chef de l'EVIB. Céline Le Bihan, chef d'Alunissons, sera la soliste soprano.

Pour tout renseignement :
Tél : 06 03 43 81 77

choralestlunaire@gmail.com

Lien pour accéder au nouveau site du chœur alunissons :
www.choeuralunissons.fr



ASCL FITNESS

L'année sportive a repris dans de bonnes conditions avec des nouveautés : **reprise de la zumba et un forfait jeune.**

Les cours sont assurés par Isabelle, Carole et Pamela, professeures diplômées.

L'adhésion vous donne accès à **6 cours hebdomadaires différents : à vous de faire votre planning chaque semaine et sans réservation !**

Dans une ambiance dynamique et conviviale, des sportifs de tous âges se retrouvent à l'ASCL FITNESS.

Inscription possible toute l'année avec un tarif adapté.

Retrouvez le planning de tous les cours sur notre site :
<http://asclfitness.blogspot.com/>

Ou contactez Anne-Marie
au 06 75 35 96 02
asclfitness@gmail.com



L'ECOLE PUBLIQUE FRANÇOIS RENAUD



Opération «La grande lessive»



Défi de la Vallée de l'amitié

Un nouveau bureau a été élu cette année, avec toujours l'envie de mettre en place des événements conviviaux pour récolter des fonds pour les projets d'école. Et cette année, avec l'idée de séjours avec nuitées pour les élèves de primaire si le budget le permet. Nous allons miser sur la créativité et la plus grande mobilisation pour réduire au maximum la participation des familles.

Nous avons été également présents au **marché de Noël, le 11 décembre**, pour réitérer la vente de jeux d'occasion. Nous avons tenu également une buvette gourmande.

La suite des animations a été discutée lors de la réunion du 8 novembre.

L'équipe de l'APE

ape.francoisrenaud35800@gmail.com



Opération «La grande lessive»

ECOLE SAINTE CATHERINE DE SIENNE

Virtual Regatta

Cette année, l'école Sainte Catherine de Sienne travaille autour du thème de la mer en lien avec la 12e édition de la route du Rhum.

Un jeune skipper malouin natif de Dinard, Geoffrey Mataczynski est venu à l'école à la rencontre de tous les élèves. Ce temps a permis à chacun de faire connaissance et Geoffrey leur a présenté la course. Les enfants de CE-CM sont repartis avec une carte dédicacée et un autocollant du numéro 97 de son bateau pour le plaisir de chaque enfant.

Les élèves de la classe élémentaire ont participé à Virtual regatta au retour des vacances.

Les membres des associations de l'école APEL-OGEC sont très dynamiques, motivés et impliqués dans la vie de l'école. Ils ont organisé un concours de Palets ouvert à tous, le samedi 1er octobre. Il y a eu un tournoi par équipe le matin et un tournoi individuel l'après-midi. Une buvette, un repas galettes/saucisses et des lots pour les gagnants ont participé à la réussite de cet événement. Merci aux organisateurs, aux familles et aux joueurs qui ont fait de ce moment un événement important pour la vie associative de l'école.

On se redonne rendez-vous l'an prochain !

Une vente de gâteaux a lieu tous les vendredis soir à la sortie des classes. Merci à tous les parents pour leurs talents de cuisiniers.

Tous les élèves de l'école ont participé au désherbage de l'allée de l'école. Nous sommes allés à l'exposition « milieu marin ». Les enfants ont eu une présentation des œuvres des artistes (technique de peinture, support utilisé etc...). Ce moment a beaucoup plu aux enfants.

Chaque classe a été au cinéma. Les maternelles- CP ont été voir « le quator à cordes », les CE-CM « Le Lynx » à Emeraude Cinéma à la Richardais.

La ludothèque est venue à l'école et ainsi, les élèves de maternelles-CP ont pu faire une matinée jeux de société. Les enfants ont également fait la cuisine et ont préparé une délicieuse soupe potiron pommes de terre. Les petits ont invité les grands à venir déguster la soupe. Quel beau moment de partage et de convivialité.

Tous les 15 jours, les élèves se rendent à la bibliothèque pour écouter des histoires. Ils ont un temps également pour emprunter des livres et ainsi développer leur culture générale et le goût de la lecture.



Geoffrey Mataczynski



Projet « une cour un filet » Pour promouvoir le volley-ball à l'école en partenariat avec le Volley-ball club Malouin, les enfants de l'école ont pu bénéficier d'un filet de volley ainsi que 2 ballons.

LES PROJETS :

- Le traditionnel spectacle de Noël «thème de la mer» à eu lieu le 10 décembre.
- L' Action du Téléthon, le 2 décembre
- Le 10 novembre, intervention de Solène Desbois, réalisatrice de films sur l'Arctique et l'Antarctique qu'elle a eu la chance d'explorer pendant plusieurs mois.
- Les maternelles-CP feront de l'équitation et les CE-CM feront de la voile cette année.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

Ecole Sainte Catherine de Sienne
Chef d'établissement Fabien de Vaublanc
188 bd du Tertre 35400 SAINT LUNAIRE
Tel : 02 99 46 01 84
eco35.ste-catherine.st-lunaire@e-c.bzh



CLUB SOLEIL D'AUTOMNE



voyage en Croatie et croisière Danube

L'été a été riche en activités, sorties, voyages pour les 125 adhérents de l'association Soleil d'Automne, Club de loisirs pour tous, retraités ou actifs.

Un séjour, découverte de la Croatie, de la Bosnie et du Monténégro, du 9 au 16 mai, nous a fait découvrir les joyaux du littoral Dalmate, dont la ville de Dubrovnik, la perle de l'adriatique, de magnifiques îles et les bouches de Kotor.

Lors d'un autre voyage début juin, nos adhérents ont effectué une croisière sur le Danube et admiré les perles de l'empire austro-hongrois avec des visites dévoilant les villes de Budapest, Bratislava, Vienne....

Une escapade d'une journée à l'île de Groix fin juin, avec également un départ organisé depuis Saint-Lunaire, nous a permis d'apprécier les principaux sites et charmes de l'île.



Rejoignez nous pour profiter de nos activités (jeux, spectacles, sorties, voyages...) dans une ambiance conviviale et dynamique.

Contact : salle de la Potinière, bd du Gl de Gaulle, Saint-Lunaire,
lundi : 16h ou jeudi : 16h.
Mail : soleil.automne35@gmail.com
Tel : 06 84 61 60 78 ou 06 25 09 95 90

GYM VOLONTAIRE



Active, dynamique, respiratoire, d'équilibre, d'endurance, d'assouplissements ...

Nos séances vous apprennent à écouter votre corps et à garder confiance en soi.

Nos animatrices vous encouragent, vous stimulent... tout un programme !



*Posture.
Maîtrise*



Stretching



Détente

THÉÂTRE OF SAINT-LUNAIRE



L'association grandit et accueille à présent 29 adhérents répartis dans les 2 groupes des ateliers du mardi soir à la salle Jean Rochefort.

Pour le stage-spectacle du 27 octobre, ambiance Halloween ! Nous avons accueilli 16 enfants de 5 à 16 ans, et 54 spectateurs à la salle Aimé Le Foll. «Le bal des sorciers et sorcières» a bien eu lieu pour le plaisir de tous. Un merci particulier à Kenzo et Cyrielle.

Mardi 29 novembre, la Soirée Téléthon s'est déroulée au centre culturel Jean Rochefort, quelques extraits du spectacle de fin d'année ont été présentés, 110 spectateurs et 52 euros de don ! Donc au total 382 euros récoltés.

Un grand merci pour leur générosité et leur présence. Des parents sont même monté sur scène pour faire des jeux de théâtre et d'improvisation proposés par leurs enfants.

Que le spectacle continue !

L'équipe de Théâtre Of Saint-Lunaire



ASCL BADMINTON BAD POUR TOUS !

Le badminton est un sport pour des joueurs et joueuses de tout niveau.
Le but étant de se défouler dans une ambiance sportive et conviviale.

L'effectif est stable.
La saison a bien démarré pour les adultes et les jeunes qui ont joué une rencontre intercommunale à la JA St Malo.

Nous avons terminé le mois de novembre avec notre tournoi « **La nuit du badminton** » 2ème édition au profit du téléthon qui s'est déroulé à partir de **17h à minuit le vendredi 25 novembre**. 256 € ont été récoltés.

De nombreuses rencontres sportives auront lieu tout au long de l'hiver.

Si vous avez besoin ou envie de faire du sport, n'hésitez pas, venez « bader » avec nous !



LES CRÉNEAUX D'ENTRAÎNEMENTS :

Lundi	20h00 à 22h00	Adultes
Mercredi	20h00 à 22h00	Adultes
Vendredi	17h00 à 18h (Primaires)	
	18h00 à 19h (Collèges, Lycées...)	

Pour nous rejoindre :

saintlunairebad@gmail.com
Facebook : <https://www.facebook.com/SaintLunaireBad/>



LA PASSEE PRODUCTION

Après un concours de dessin destiné à réaliser l'affiche des manifestations 2022, La Passée Production a proposé en juin une exposition autour de 8 artistes, exposition qui a accueilli environ 380 personnes.

L'exposition s'est terminée par une journée de rencontres, de spectacles et de Concerts au Centre Jean Rochefort, avant de proposer Les Avant Scènes de la Fourberie le samedi 13 août sur l'esplanade du minigolf à Saint-Lunaire. Tout au long de la journée et de la soirée entre 900 et 1000 personnes sont venues assister aux spectacles, aux concerts et profiter des animations, de la buvette et de la restauration.

Le spectacle Robinson de Théâtre en vert et l'Appel de la Compagnie La Passée ont séduit petits et grands tandis que Slawek Blues Project et Les Tortues Productives ont enflammé la soirée. Les abeilles de Roméo, les bijoux de Florence, les créations d'Angélique, les panneaux sur la biodiversité de Vincent ont attiré de nombreux curieux. 18 enfants ont participé à l'atelier théâtre animé par Stéphanie Geoffroy.

Merci à toutes les personnes qui ont permis ce festival : La Passée Production, les artistes, les exposants, la municipalité de Saint-Lunaire, les nombreux commerçants partenaires, les bénévoles et le public...



© Julie Mitchell



© kika Sacre

En cette fin d'année 2022 et en 2023 nous allons à nouveau vous proposer nos spectacles, concerts et expositions.

Le concert de Mellia s'est déroulé le 2 décembre 2022 au Centre Jean Rochefort. 45 personnes étaient présentes qui ont assuré un accueil très chaleureux et enthousiaste à Mellia dont c'était le deuxième concert, mais le premier devant un public non essentiellement composé d'amis et dans une grande salle ! Un vrai baptême du feu que Mellia a réussi avec brio. Ses chansons douces et personnelles, un peu tristes quand même au goût de certains, ont été fortement applaudies. Sa voix, sa présence sur scène ont été saluées. Bravo aussi à Bud le musicien et à Marius technicien lumière et son pour le splendide travail réalisé.

L'ensemble des spectateurs s'est retrouvé ensuite pour bavarder avec l'artiste autour d'un verre.

L'ensemble de la recette et des dons, soit environ 320 euros sera intégralement reversé par La Passée Production au Téléthon.

Soyez-en sûr nous ferons revenir Mellia, avec ses nouvelles compositions... peut-être un peu plus joyeuses !!!!!

Cela sera suivi au printemps (date à préciser) d'un nouveau concours de dessin et de photos pour proposer l'affiche des manifestations 2023, d'une exposition au centre Jean Rochefort et du festival La Fourberie en Scènes 3ème édition sur 4 jours autour du 15 août sur l'Esplanade de Saint-Lunaire et dans les jardins des particuliers à La Fourberie. Comme les autres années des spectacles, des concerts, des rencontres, des ateliers, des expositions, une buvette et une restauration seront au programme.

Nous vous attendons nombreux !



© kika Sacre

La Passée Production
Line Raynard
lapasseeproduction@gmail.com
Tel : 0675649125
<https://www.lapasseeproduction.com>

BERNIK SURF CLUB



Le 11, 12, 13 novembre le BERNIK SURF CLUB a organisé sa traditionnelle compétition du mois de novembre.

Cette année, profitant des 3 jours de pont, le club a proposé deux compétitions ouvertes aux surfeurs et surfeuses de toute la Bretagne. Une compétition amicale, regroupant 90 participants de 8 à 70 ans, suivie, d'une épreuve de niveau régionale où les 60 meilleurs benjamins et minimes (garçons, filles) de Bretagne, se sont affrontés pour des places qualificatives au championnat de Bretagne.

Les vagues et le soleil étaient au rendez-vous permettant à de nombreux spectateurs de profiter d'un spectacle de qualité.

Résultats Compétition Amicale, Bernik Open 11 novembre 2022

SURF OPEN HOMMES (16 ANS À 70 ANS)

1. BREGAINT Juluan

2. BECKER Manholéo

3. LE BARS Ewen

SURF OPEN FEMMES (8 À 70 ANS)

1. TESSIER Zaig

2. GALAND Servane

3. ROUAULT Hélène

4. DANY Salomé

SURF FEMMES (16 ANS - 70 ANS)

1. GALAND Servane

2. ROUAULT Hélène

3. LEVESQUE Louna

4. TREVoux Mathilde

5. ROCHE Lise

SURF HOMMES (12 ANS - 16 ANS)

1. REHEL Nathanael

2. SCHATZ Noah

3. PERON Lucas

4. GILLES Charles

SURF FEMMES (12 ANS - 16 ANS)

1. TESSIER Zaig

2. DANY Salomé

3. BERTHELOT Youna

4. MARTINEZ Hortense

SURF HOMMES (MOINS DE 12 ANS)

1. MONSIFROT Titouan

2. NESTOUR Maryus

3. BOUCHET Yann

LONGBOARD FEMMES (8 ANS À 70 ANS)

1. ROUAULT Hélène

2. GALAND Servane

3. PUZIN Charlene

4. PAVIS Adèle

LONGBOARD HOMMES (8 ANS - 70 ANS)

1. TESSIER Alan

2. BECKER Manholéo

3. LETOURNEUR Martin

4. GAUTIER Raphael

Résultats Compétition régionale : Open Territorial BERNIK SURF CLUB :

SURF BENJAMINS

1. GOURIO Albin

2. LE TOHIC CASAREGGIO Léo

3. PETRY Robinson

4. BOSSARD Léo

SURF MINIMES

1. ORIOU Noa

2. BILLON Kristen

3. DHEERE GARDHAUT Gaston

4. L'HOSPITALIER Guirec

SURF MINIMES ONDINES

1. DELAPORTE Salome

2. BAILLIEUX Youna

3. GORET Ana

4. D'ACREMONT Quitterie



HISTOIRE

FRANCOIS RENAUD (1845-1918)

François RENAUD, personnage hors du commun, nommé instituteur à Saint-Lunaire en 1866, a formé près de 400 capitaines au long cours !

Né en 1845 à Roz-sur-Couesnon dans une famille pauvre, d'un père sabotier, rien ne le prédestinait au métier d'instituteur. Quittant l'école à 11 ans pour aider son père, mais passionné de lecture et de calcul, il reprit l'école pour entrer à l'école normale d'instituteurs comme boursier en 1862.

Arrivé en janvier 1866 à St-Lunaire, il fut accueilli par le maire, Henri TOUCHET, ancien capitaine, qui lui recommanda de donner des leçons aux jeunes gens qui se préparaient pour les examens de capitaine... Passionné par la mer, François RENAUD formera ainsi des générations d'officiers de Marine Marchande, capitaines de cabotage et capitaines au long cours. Au même titre que le Frère BERTIN puis le Frère BENIGNE à Saint-Briac, il les prépara avec succès aux examens qui avaient lieu dans les « Hydro » de Saint-Malo, du Havre, de Granville...

C'est en partie grâce à ces instituteurs dévoués que les communes de Saint-Lunaire et Saint-Briac sont devenues des pépinières de cap-horniers... Des mariages entre fils de Lunairiens et filles de Briacins (ou vice-versa) ont fait émerger sur notre territoire une véritable filiation de capitaines au long cours. Ce sont ces derniers que l'on retrouvait ensuite comme commandants sur les grands voiliers trois ou quatre mats de célèbres armateurs, comme la compagnie BORDES et qui à travers leurs exploits maritimes ont écrit les plus belles pages de l'épopée du Cap-Horn!

Dés 5 heures du matin et tous les jours jusqu'à 9 heures du soir, prenant ses repas au pied du tableau noir, François RENAUD dispensait ses formations auprès d'élèves souvent peu fortunés, logés sur place. Pour parfaire son enseignement, lui-même s'était fait élève, en allant le jeudi à Saint-Malo, suivre les cours et demandant aux professeurs conseils et directives. Les succès qu'il obtenait aux examens, meilleure preuve de ses qualités pédagogiques, sa droiture de caractère et son amour du travail ont fait sa réputation, qui dépassait les limites de la commune et des communes voisines.

Il tenait aussi l'harmonium à l'église et était également secrétaire de Mairie.



Janvier 1957, visite de François Mitterrand, ministre de la justice pour l'inauguration de la nouvelle école publique

Usé par une vie de labeur, François RENAUD meurt brutalement à Saint-Lunaire le 28 juin 1918... Ses obsèques furent suivies par une grande partie de la population lunairienne, dont il s'était attiré la sympathie.

L'école publique de Saint-Lunaire a été baptisée Ecole François RENAUD, reconnaissance amplement méritée de son œuvre.

A noter aussi que, en janvier 1957, un certain François MITTERRAND, ministre de la justice sous la IV^e république, est venu à Saint-Lunaire inaugurer la nouvelle école publique, comme on peut le voir sur la photo, avec à ses côtés Jean FOUERE, maire de Saint-Lunaire, et Guy LA CHAMBRE, député-maire de Saint-Malo.

Le nom de Victor RENAUD, petit-fils de François RENAUD, et résistant de la première heure, fusillé en pleine jeunesse par les allemands, a été également donné à une rue de Saint-Lunaire, pour perpétuer son souvenir.

On comprend mieux pourquoi le nom de la famille RENAUD reste attaché à l'histoire de la commune de Saint-Lunaire.

ERIC MACHERAS
Président de l'Association des
Amis de Saint Lunaire



François Renaud a habité cette maison. Il donnait ses cours dans une petite annexe.

MARIAGES 2022 (AU 25/10)

Le 27 avril :	Silvia TCHILOTCHI et Franck LE LANN
Le 27 mai :	Julie MELCHIOR et Marc LE GUERN
Le 27 mai :	Charlotte FÉNART et Yourick de BRUIN
Le 11 juin :	François-Régis GOSSEIN et Clotilde MOUCHON
Le 11 juin :	Sindy MOREAU et Frédéric HOFFMANN
Le 18 juin :	Christophe COLLET et Julianna NOGLOTTE
Le 18 juin :	Thierry COUTURIER et Isabelle SONALLY
Le 02 juillet :	Capucine BESSON et Matthieu PHILARDEAU
Le 12 juillet :	Baptiste MULLIEZ et Inès DERVILLE
Le 27 août :	Philippe POILVÉ et Sylvie PETIOT
Le 03 septembre :	Léonor DARY et Yann LE TENDRE
Le 03 septembre :	Hilaire DE GÉRAULT DE LANGALERIE et Chloé MAHÉ
Le 10 septembre :	Christian PHILIPPE et Gaëlle JOUAN
Le 17 septembre :	Clotilde BODIN-DELANNOY et Floryan PINEAU
Le 17 septembre :	Maxime TIENNOT et Alexia PONS
Le 17 septembre :	Benjamin MARCILLE et Dorothée CORGNE
Le 23 septembre :	Lily FISHER et Stephen HAZLETON

NAISSANCES 2022 (AU 8/11/2022)

Le 21 janvier :	Naomie, Lili, Jeanne MORIN
Le 29 janvier :	Milo, Antoine MOISSON
Le 5 février :	Calypso WEIL
Le 9 février :	Marceau TREGOUET
Le 10 février :	Léa, Renée, Sabrina, Liliane CRUBLÉ
Le 23 juillet :	César, Philippe, Serge GALLAIS
Le 15 août :	Lou, Michèle, Jeannine JOUET MAUNY
Le 6 octobre :	Hina, Giulia, Anaïs BELLOIR
Le 13 octobre :	Yana MEUNIER
Le 4 novembre :	Léa BOUTELOUP
Le 7 novembre :	Gabriel CLAMAGIRAND
Le 9 novembre :	Marceau PREVEL
Le 28 novembre :	Jasmine BOURSON
Le 1er décembre :	Côme ALLANO
Le 25 novembre :	Emma GOUDEY

DECES 2022 (ARRÊTÉ AU 8/11/22)

■ Jean RIANI le 7 février à Dinard	■ Marie-Christine FOUTEL, épouse PÉCOUL, le 10 septembre
■ Christine de la NOUE, épouse ARNAUD, le 10 mars	■ Pierre LAIR le 16 septembre à Saint-Malo
■ Marie KUENTZ, veuve du BREIL de PONTBRIAND de la CAUNELAYE le 13 mars à Dinard	■ Marie-Christine HENRY, épouse CHOLLET, le 25 septembre
■ Alain PEUFAILLIT le 8 avril	■ Josette ROULLÉ, veuve LUZÉ, le 26 septembre à Dinard
■ Dominique IMBAULT le 10 avril à Saint-Malo	■ Daniel BUAN le 15 octobre à Saint-Malo
■ Yvonne OFFRET, veuve MOONEY, le 7 mai à Saint-Malo	■ Jeanne GARREAU le 18 octobre
■ Georges SCHMÜCK le 11 mai	■ Simone LOPEZ-MARTINEZ veuve DAROUX le 8 novembre
■ Marie-Annick ZAOUR le 21 juin	■ Philippe KUHN le 15 novembre à Saint-Malo
■ Paul GUITTON le 3 juillet à Saint-Malo	■ Catherine SÉCARDIN, épouse LECLAIRE le 27 novembre à Saint-Malo
■ Jean-Pierre BACHELIER le 14 juillet à Saint-Malo	■ Jean-Pierre HANNEBELLE le 6 décembre
■ Pierre SÉNÉMAUD le 17 juillet	
■ Colette FARENC, veuve PIOT, le 4 août	
■ Claude GROMIL le 9 août à Saint-Malo	
■ Monique DELAMBRE, épouse TRIBOU le 11 août à Dinard	



APPLICATION : « MA SÉCURITÉ »

L'application grand public 'Ma Sécurité' est un tout nouvel outil du Ministère de l'Intérieur, développé conjointement par la gendarmerie et la police nationale, à destination du grand public et téléchargeable sur l'App Store et la Play Store.

Cette application permet:

- D'orienter les usagers dans leurs démarches ;
- De faciliter le contact entre la population et les unités de gendarmerie et de police ;
- De transmettre une information de qualité et de proximité ;
- De renforcer les liens entre les citoyens et les forces de l'ordre.

'Ma Sécurité' ne requiert aucune inscription pour son utilisateur et dispose également d'un système d'abonnement très simple :

- L'utilisateur sélectionne l'institution privilégiée et le type d'informations qu'il souhaite recevoir. De cette manière il sera uniquement notifié lorsqu'une publication en rapport avec son centre d'intérêt sera mise en ligne.
- Ensuite, l'utilisateur entre le nom ou le code postal de sa commune afin de s'abonner aux unités affectées sur celle-ci (police ou gendarmerie). Ainsi, cela lui permettra de recevoir des informations sur les secteurs choisis.

Après s'être abonné, diverses informations seront mises à disposition :

- Une fonction «Besoin d'aide» permettant d'orienter l'utilisateur vers la ou les meilleures solutions à son problème après avoir répondu à quelques questions ;
- Une cartographie des unités indiquant les brigades de gendarmerie et commissariats de police à proximité ainsi que leurs coordonnées ;
- Un tchat accessible 24H/24 - 7J/7 avec un policier ou un gendarme pour les questions en lien avec la sécurité ;
- Un accès au portail de signalement des violences conjugales, sexuelles et sexistes pour les victimes et les témoins de ce type d'infraction ;
- Les actualités locales et/ou thématiques paramétrables individuellement selon ses intérêts et sa géographie ;
- Des fiches conseils (démarches, explications, réponses aux questions) réparties selon plusieurs thématiques de la vie quotidienne (habitation, famille, sécurité routière, harcèlement, etc.) ;
- Les numéros d'urgence (SAMU, Police, Pompiers, etc.) et utiles (Aide aux victimes ; Centres anti- poison, Addictions, etc.)

**Le merveilleux village
du Père Noël**

Création Philippe Rialland

17 au 31 décembre
15h-20h tous les jours
Sauf samedis 24 et 31 : 10h-12h
Fermé le 25

**Centre culturel Jean Rochefort
Saint-Lunaire**

DANS LE RÉTRO



Cérémonie du 11 novembre



Visite du champion de kitesurf australien Keahi De Aboitiz (4ème en partant de la gauche) durant la Fête de la Glisse.



Repas des aînés du 11 décembre 2022